



# MOBILISATION ANIMATION SUPAP-FSU/CFDT : MODE D'EMPLOI TOUS.TES EN GREVE DU 13 AU 17 NOVEMBRE

## QUI PEUT FAIRE GREVE ?

Tous les collègues AAAS, AAP, CAPSA, ASEM, titulaires-contratuel.les-vacataires

## QUAND FAIT-ON GREVE ?

L'intersyndicale de l'animation SUPAP-FSU ET CFDT a déposé un préavis couvrant toutes les journées du 13 au 17 novembre. L'objectif est de fermer le maximum d'écoles en minimisant notre perte de salaire et de visibiliser notre mobilisation. Pour ceci :

- ⇒ Tous.tes en grève d'1 heure de 11h25 à 12h25 sur les interclasses des **lundi 13, mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17.**
- ⇒ Tous.tes en Grève d'1 demi-journée l'après-midi du **mardi 14** (sur les TAP et le temps du soir) et tous.tes à 14h30 au rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

**Soyons massivement mobilisé.es dès le lundi 13, et nombreux-ses au rassemblement du mardi 14 à partir de 14h30 place de l'Hôtel de Ville. Il est très important d'être grévistes, mais aussi présent.es devant l'Hôtel de Ville pour nous faire entendre par la Maire !!!**

## COMMENT FAIT-ON EN PRATIQUE ?

Pour les collègues grévistes 1h sur l'interclasse à 11h25, il faudra être présent sur l'école à 12h25.  
Pour le mardi 14 il faudra assurer l'interclasse et ensuite rejoindre le rassemblement à l'Hôtel de Ville à 14h30

## COMBIEN CA COUTE ?

Titulaires et contractuel.les :

Pour 1 semaine de mobilisation : 4 services d'interclasse + 1 demi-journée de grève/action le mardi, le retrait sera de 50 à 75 euros net selon le temps de travail et l'indice des collègues (de 6 à 10 euros par interclasse, de 25 à 35 euros pour le mardi après-midi)...**mais avec une mobilisation massive nous gagnerons beaucoup plus !**

**Pour l'équivalent du retrait de salaire d'une journée de grève, nous pouvons fermer les écoles une semaine complète.**

**Vacataires :** retrait des vacances non effectuées (environ 20 euros net par interclasse)

**Réunion d'Information Syndicale/ Assemblée Générale jeudi 16 novembre de 14h à 17h  
salle Croizat à la bourse du travail, 3rue du château d'eau, métro République**

**Retrouvons-nous tous.tes pour faire le point sur la mobilisation. Qu'avons-nous obtenu ? Faut-il poursuivre le mouvement ?**

**En pratique, prévenez votre supérieur.e hiérarchique** (par oral ou mail) de votre souhait de participer à cette AG au moins 3 jours avant la date de la réunion, **donc dès lundi 13 novembre.**

*Chaque agent.e, syndiqué.e ou non, a le droit à 3 heures d'information syndicale par trimestre sur le temps de travail, et donc de participer à cette réunion déclarée auprès de l'administration à destination de toute la filière animation de la DASCO (AAAS/AAP/CAPSA) et des ASEM.*

*Pour les AAAS vous pouvez déclarer 1h d'information syndicale de 16h à 17h (temps personnel de 14h à 16h)  
Les vacataires n'ayant malheureusement pas ce droit peuvent venir sur leur temps personnel.*

# **L'HEURE EST VENUE !!!**

## **TOUS.TES MOBILISE.ES AVEC**

### **L'INTERSYNDICALE DE L'ANIMATION**

#### **SUPAP-FSU / CFDT POUR :**

#### **► EFFECTIFS**

- 500 titulaires AAAS supplémentaires (pour atteindre le nombre de plus de 2500 AAAS Titulaires, effectif équivalent à 2017), la contractualisation de tous les vacataires sur postes permanents (débouchant sur un CDI au bout de 6 ans)
- 1 REV B par école, 1 REV S par école, 1 animateur.trice lecture par école, 1 ASEM par classe
- L'augmentation du nombre de REV S renforcés déchargé.es sur tous les temps (à partir de 150 enfants sur l'interclasse et dans toutes les écoles polyvalentes)
- La mise en œuvre de brigades de remplacement d'AAAS titulaires dans chaque CASPE (avec une durée maximale du remplacement de deux semaines)

#### **► CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC**

- Le respect des taux d'encadrement sur tous les temps et sur toutes les écoles, la réduction des taux d'encadrement sur les TAP à 1/8 en maternelle et 1/12 en élémentaire
- La réduction du temps de travail (augmentation du niveau de sujétion de nos métiers)
- Des formations diplômantes BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS pour les professionnel.les de l'animation que nous sommes
- Du personnel dédié et formé pour l'hygiène des enfants en maternelle sur tous les temps péri et extrascolaires (extension des contrats des AREM)
- Des éducateurs spécialisés diplômés d'état DEES pour les enfants en situation de handicap
- Des postes supplémentaires, des formations adaptées ainsi que du matériel pédagogique inclusif pour l'accueil des enfants en situation de handicap et « à besoins particuliers »
- Des temps de réunions hebdomadaires incluant les vacataires et les ASEM. Le choix laissé à chaque ASEM de s'engager volontairement à effectuer ou non les TAP
- La limitation des regroupements d'accueils de loisirs en semaines extrascolaires
- 1 bureau pour chaque REV avant la rentrée de septembre 2024
- L'uniformisation des missions et des procédures de recrutement des personnels d'action éducative (CTAE et CMFAE) sur l'ensemble des CASPE

#### **► RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES**

- Des évolutions statutaires (catégorie B pour les AAAS et les ASEM, catégorie A pour les RAE/CTAE/ CMFAE, les REV et les adjoint.es éducatives de l'Action collégiens)
- L'augmentation des régimes indemnitaires (prime IFSE)
- 130 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices lecture
- 130 euros de NBI + prime pour les REV S
- 108 euros de prime mensuelle pour les animateurs.trices volontaires brigades des CASPE (montant équivalent à la prime des agent.es volant.es)
- L'attribution de NBI (REP/REP+) et de primes spécifiques (personnels d'écoles polyvalentes, nombre d'enfants accueillis, nombre d'enfants à besoins particuliers)
- L'attribution de la prime journalière de coordonnateur.trice à tous les collègues travaillant en CASPE l'été (CTAE/CMFAE/REV)
- L'alignement de la prime TAP à 79 euros pour les ASEM
- Des revalorisations indiciaires des contractuel.les tous les 3 ans comme prévu par le décret
- L'augmentation conséquente des taux de vacation pour les vacataires occasionnels
- L'évolution du nom des REV en Directeur Ville DV

**C'EST TOUS.TES ENSEMBLE QUE NOUS GAGNERONS !**

**TOUS.TES EN GREVE DU 13 AU 17 NOVEMBRE !**